

Surchauffe dans les fusions

→ par Anne Roger, secrétaire nationale

Le 29 mars, plus d'une trentaine de collègues venu.e.s de toute la France ont échangé au siège du SNESUP sur les fusions en cours ou ayant déjà abouti dans leurs établissements. L'occasion de faire le point sur les restructurations, les dégâts identifiables et les leviers d'action.

UN MODÈLE NÉOLIBÉRAL ET UN CHANTAGE À L'ASPHYXIE FINANCIÈRE

Strasbourg, universités de Lorraine, d'Aquitaine, Montpellier, Grenoble... La liste des « fusionnés » sur fond d'Idex ou d'I-Site ne cessera pas de s'allonger d'ici à 2020. Les restructurations pilotées selon un modèle managérial néolibéral s'appuient sur des technostructures déconnectées du réel, pilotées par des DGS de plus en plus puissantes. La peur de la « mort scientifique » en cas de refus d'entrer dans le processus rôde, entretenue localement par certains organismes de recherche tels que le CNRS qui font planer la menace de priver de budgets les équipes des établissements qui ne s'engageraient pas dans « l'aventure ». Cette peur se double de l'espoir fantasmé pour certain.e.s collègues d'enseigner dans des filières d'excellence.

DES CONSÉQUENCES MULTIPLES PRÉOCCUPANTES

Les processus de fusion impactent à la fois les conditions de travail, la démocratie universitaire au sens large, la recherche et les formations.

Un contournement des instances légales et une complexification contre-productive

Les instances non élues telles que les Comités de pilotage (Copil) ou les collègiams se multiplient. Conséquences : à l'opacité des procédures de décisions et à

la difficulté d'identifier clairement les lieux où elles se prennent s'ajoute un sentiment d'éloignement. De plus, le contournement des instances légales met en péril la démocratie universitaire et la complexification extrême des structures administratives qui se fait jour relègue le choc de simplification annoncé au rang de mythe.

Des conditions de travail qui se dégradent pour l'ensemble des personnels

Suppressions et redistributions des emplois, « placardisation », multiplication des échelons et des interlocuteurs, mobilités forcées sont le lot des établissements concernés. La désorganisation du travail des Biatss impacte les enseignant.e.s-chercheur/euse.s (EC) et les étudiant.e.s. Ces effets sont d'autant plus marqués que le nombre d'établissements concernés est élevé et l'éloignement des sites important. L'éclatement des lieux de travail/gestion/décision rend la gestion du quotidien particulièrement complexe. Les personnels se sentent moins légitimes (Biatss) et les spécificités disciplinaires des enseignants ou des EC sont parfois moins bien prises en compte.

Universités de recherche versus les autres

La définition d'un périmètre d'excellence dans le cadre des IDEX entraîne l'apparition de formations et de recherches « à plusieurs vitesses ». Le transfert des écoles doctorales au niveau des Comue, l'organisation en collègiams (formation) et en pôles (recherche) aboutissent à la dislocation du lien structurant entre la recherche et la formation et à des composantes éclatées. Le resserrement des contrats docto-

Les processus de fusion impactent à la fois les conditions de travail, la démocratie universitaire, la recherche et les formations.

raux sur les appels à projets Comue/Idex se profile, préfigurant un assèchement de la recherche.

SE MOBILISER, OUI, MAIS COMMENT ?

Une résistance locale à organiser

Face à ces « bulldozers », les collègues se sentent désarmés. Aucun retour en arrière ne semble possible une fois le processus lancé. La fusion des sections syndicales, la coordination interétablissement et le travail fédéral ou inter-syndical sont alors des moyens de fédérer les forces. Informer les personnels est évidemment une première étape indispensable qui doit se poursuivre par l'action. Les CT et les CHSCT restent les lieux privilégiés de résistance. La demande dans chaque CHSCT de rapports sur les risques psycho-sociaux liés à la fusion est une action à généraliser. Le non-vote du budget, le vote de motions coordonnées dans les CA et les CAC ont également été expérimentés. Au-delà de l'action dans les instances, la communication interne et externe, des courriers adressés aux jurys des IDEX ou des recours au TA concernant les statuts, voire la grève, sont d'autres armes possibles.

Des mandats nationaux à affiner lors du prochain congrès

L'ESR n'est pas un marché. Le SNESUP-FSU s'oppose à la course au financement par appels à projets compétitifs instaurée par les PIA qui détruit nos services publics. Il défend des coopérations librement choisies et mutuellement avantageuses autour de projets scientifiques fédérateurs. Une forte bataille syndicale contre les RCE et pour le retour à la gestion de la masse salariale par le ministère reste plus que jamais d'actualité. Il conviendra de se mobiliser localement et nationalement, de tirer parti des luttes contre les processus en cours et de repréciser nos mandats lors de notre prochain congrès. ●



L'éclatement des lieux de travail/gestion/décision rend le quotidien particulièrement complexe.

© Rejesh Misra/Public Domain Pictures